



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bastia, le 19/04/2021

**CRÉATION DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DES
SOLIDARITÉS ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

La réforme de l'organisation territoriale de l'État engagée il y a quelques mois se poursuit. Elle vise, notamment par la réorganisation du réseau déconcentré de l'État, à une plus forte proximité avec les usagers, en privilégiant l'échelon départemental, pour la mise en œuvre de politiques prioritaires du Gouvernement.

C'est afin de poursuivre cet objectif, qu'a été créée, le 1^{er} avril dernier, la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) de Haute-Corse,

Elle résulte de la fusion de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE).

Rattachée au ministère de l'Intérieur, en association avec les ministères concernés, cette nouvelle direction interministérielle et ses personnels sont placés sous l'autorité du préfet de département.

En Haute Corse, la DDETSPP contribue à la mise en œuvre des politiques publiques au cœur de la vie quotidienne des citoyens : alimentation ; logement ; cohésion sociale ; économie et finances ; emploi et formation professionnelle ; étrangers en France ; prévention de certains risques ; prévention et lutte contre la pauvreté et travail.

Au sein de la DDETSPP, l'inspection du travail conserve son système d'organisation et sa hiérarchie propre.

Dans le contexte de la crise sanitaire, ce regroupement renforce l'objectif d'établir un véritable service public intégré de l'insertion à l'emploi qui couvrira : l'insertion sociale et professionnelle (service public de l'insertion et de l'emploi) ; l'hébergement et l'accès au logement (service public de la rue au logement) ; la politique de la ville.

La DDETSPP conduit son action au quotidien avec un riche écosystème de partenaires :

- **acteurs du service public de l'emploi** collectivités territoriales, Pôle emploi, missions locales, Cap emploi, Caisse d'allocations familiales, associations
- **acteurs du territoire impliqués dans l'hébergement et l'accès au logement** collectivités, bailleurs, associations, etc.
- **acteurs socio-économiques** partenaires sociaux, branches professionnelles, entreprises, chambres consulaires, acteurs du champ de la santé-sécurité au travail, acteurs de l'accès au droit, opérateurs de compétences, associations de consommateurs...,
- **partenaires sociaux**
- **acteurs de la politique de la ville** habitants, conseils citoyens, associations, entreprises, bailleurs sociaux, collectivités, autres acteurs institutionnels...

Au niveau régional, est créée parallèlement la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), qui devient l'interlocuteur régional des entreprises et des acteurs socio-économiques (entreprises, salariés, partenaires sociaux et territoriaux, demandeurs d'emploi, associations, consommateurs...).

Ce nouveau réseau porte l'ensemble des missions et des expertises des DRCS et DIRECCTE et reste pleinement mobilisé pour accompagner les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire que connaît le pays depuis plus d'un an.

Plus d'informations sur le Site Internet des services de l'État en Haute-Corse :
<http://www.haute-corse.gouv.fr/>

Au 1^{er} avril 2021,
les DDCSPP Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations
et les UD DIRECCTE Unités départementales des Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
deviennent
les DDETSPP Directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

 #Transformationpublique

Direction
du cabinet

Tél. : 04 95 34 51 63 - 06 80 38 45 01
Mél. : marie-dominique.fornesi@haute-corse.gouv.fr
Communication interministérielle